

BVGer D-5035/2016 vom 29. September 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-09-29, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_D-5035_2016

FR: TAF D-5035/2016 du 29 septembre 2016

IT: TAF D-5035/2016 del 29 settembre 2016

Regeste

Exécution du renvoi

Erwägungen

E. 1

Le recours est admis

E. 2

Les chiffres 4 et 5 de la décision du SEM du 28 juillet 2016 sont annulés.

E. 3

Le Secrétariat d'Etat est invité à compléter l'instruction et à rendre une nouvelle décision dûment motivée, dans le sens des considérants.

E. 4

Il est statué sans frais.

E. 5

Le SEM versera au recourant la somme de 800 francs à titre de dépens.

E. 6

Le présent arrêt est adressé au recourant, au SEM et à l'autorité cantonale. La juge unique :
Le greffier : Claudia Cotting-Schalch Thomas Thentz Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.